LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO | Edmundston, N.-B., 26 AVRIL 1928 | QUINZIEME ANNEE | No. 17

SEMAINE FORESTIERE CANADIENNE, 1928

Faits et statistiques d'intérêt général touchant nos ressources forestières

Quatre-vingt-douze pour cent de la superficie du sol forestier canadien font partie du domaine public administré soit par le gouvernement fédéral, soit par les gouvernements provinciaux, les forêts du domaine privé figurant au total dans une proportion de 8 pour cent. Bien que le Canada ait conservé le contrôle de la majeure partie de ses peuplements forestiers, les meilleurs et les plus facilement exploitables, formant environ 40 pour cent du total ont été concédés par licences. Toutefois, le public a un intérêt appréciable dans ces derniers en ce qu'il exerce un contrôle sur leur exploitation.

Les forêts du Canada exercent une action des plus importantes sur le régime des cours d'eau et elles ont, de ce fait, une immense valeur au point de vue de l'exploitation de la houille blanche. Une des conditions essentielles de l'aménagement des forces hydrauliques est la régularité du débit des cours d'eau. Les crues et les basses-eaux non seulement rendent l'installation plus onéreuse, mais elles contribuent en outre à accroître les frais de fonctionnement.

Au canada, l'exploitation forestière ne le cède qu'à l'agriculture au point de vue de la valeur des produits.

Convenablement protégées et soumises à une gestion judicieuse, les terres forestières accessibles du Canada pourraient produire à perpétuité une quantité de bois plusieurs fois supérieures aux prélèvements annuels. Il faudra plusieurs années pour atteindre ce résultat. D'autre part si le sméthodes actuelles d'exploitation ne sont pas discontinuées, il sera nécessaire de réduire les coupes annuelles.

L'abondance du gibier dans nos forêts attire au Canada des touristes étrangers et développe parmi les Canadiens eux-mêmes le goût de la vie au grand air. Les animaux sauvages constituent, à proprement parler,une ressource forestière; en effet, sans la forêt ils ne pourraient exister, car c'est elle qui leur fournit et la nourriture et e gite. Les incendies forestiers sont donc pour la faune une importante cause de destruction.

Le Canada possède assurément les plus riches pêcheries d'eau douce que l'on puisse trouver dans le monde entier, mais nos excellents poissons de pêche commerciale ou sportive ont besoin, pour se multiplier, d'une abondance d'eau limpide et froide. Ainsi, les incendies forestières causent à nos ressources poissonnières un dommage considérable en dénudant le sol, en provoquant la sécheresse et l'érosion en supprimant l'ombrage.

Le Canada constitue la principale source d'approvisionnement en bois tendre de l'Empire britannique.

Les capitaux placés dans les industries forestières du Canada atteignent un total d'environ $675,000,000, dont un tiers, c'est-à-dire un pe uplus de $200,000,000 pour les établissements d'ex-

(suite à la page 8)

Nous sommes les gardiens et les propriétaires de notre domaine forestier; pour en assurer la perpétuité nous devons tous en faire un usage judicieux et ne pas l'exposer à être appauvri par des incendies évitables.—Le très hon. W. L. Mackensie King, Premier Ministre.

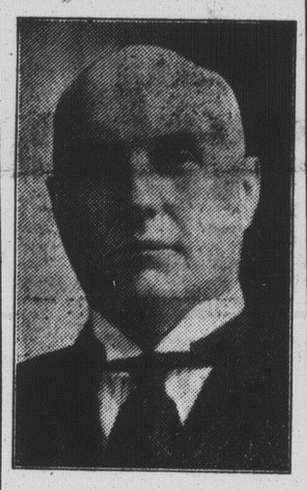

Les forêts canadiennes procurent de l'emploi, contribuent à la prospérité du commerce et sont pour le public un facteur de santé et d'agrément. Le feu est leur ennemi. La négligence dans l'utilisation du feu est un crime, et il est juste que celui qui s'en rend coupable soit puni par la loi.—L'hon Charles Stewart, Ministre de l'Intérieur.

Les pertes causées par les incendies forestiers constituent un véritable gaspillage. Les prélèvements de l'industrie peuvent être compensés par l'accroisement annuel et par le reboisement. L'exercice de la prudence au cours de l'allumage et de l'extinction des feux supprimerait presque entièrement cet appauvrissement d'un patrimoine que le devoir nous commande de conserver pour les générations futures. — L'hon. R. B. Bennett, Chef de l'Opposition.

Achetez les Marchandises ANNONCEES Comparez et Choisissez.

ST.-JACQUES, N.B.

Le correspondant de St-Jacques, mort depuis quelque temps s'attendait bien de ressusciter à Pâques, mais des causes indépendantes de sa volonté l'en ont empêché.

Peu s'en fallu qu'il fût réenterré jusqu'à la Trinité, par la bordée de 15 pouces, bien mesurés, du 24. C'en fût une tannante, hein?

En fin il est ressorti de son écale pour mêler son humble voix à celle de milliers plus autorisés qui, cette semaine, surtout, chantent, parlent et écrivent sur la conservation de notre domaine forestier.

Nous avons maintes fois prêché "le retour à la terre". Nous sommes toujours convaincus qu'il n'y aura jamais de prospérité réelle sans que nos gens reviennent à la terre notre seule et unique mère nourricière; mais tous ne sont pas nés cultivateurs et en attendant qu'on puisse les persuader que c'est là notre seule planche de salut, conservons nos forêts par tous les moyens possibles et imaginables.

Le feu est notre pire ennemi. Il a détruit 5 fois plus de bois qu'il en est coupé pour nos besoins domestiques. Les 9/10 des feux sont causés par une négligence souvent très coupable.

N'allumons donc jamais de feu même sur nos terres, sans en avoir préalablement obtenu le permis de circulation. N'y allumons mais de feu, pas même pour cuisiner, sans avoir pris les précautions requises, car vaut mieux mille fois manger et boire froid que d'être la cause de pertes incalculables.

Durant l'hiver nous avons écrit que dans la paroisse, sur 2 petites rivières seulement, plus de 60 familles et près de 200 hommes y avaient trouvé résidence et emploi, sans de la place pour autant et même plus, pour plusieurs autres hivers. Qu'adviendrait-il si une malheureuse allumette, un bout de cigare ou même un petit tour de "clou de cercueil" y allumait une incendie, très certainement incontrôlable dans l'état actuel de ce bois.Songeons-y sérieusement,soyons charitables et raisonnables. Ménageons, protégeons et conservons nos forêts.

Plusieurs de nos automobilistes ont profité des quelques jours de beau temps que nous avons eus pour montrer qu'ils avaient ce bons chars et qu'ils pourraient conduire malgré les mauvaises mains. Qu'on n'oublie pas qu'il est défendu de voyager en auto avant le 20 mai sur nos chemins publics Qu'on se souvienne aussi qu'il est strictement défendu de conduire un char sans license Les officiers de la voierie et la police ont le devoir d'arrêter quique ce soit exception faite des membres du clergé et les médecins. Gare à ceux qui seraient pris.

Les Assomptionistes sont cordialement invités à mettre l'épaule à la roue. Il nous faut recruter. Serait-il possible de doubler notre effectif ici. Certainement oui. Que chaque membre en trouve un nouveau et le tour est joué. Le mien est prêt. Avec un peu de travail la tâche est facile. A l'oeuvre donc! Répondons généreusement à l'appel de notre dévoué président général.

—"DEVOTION" grand événement artistique bientôt à l'affiche. Surveillez les annonces.

PLUS D'UN PIED DE NEIGE EST TOMBE

Une tempête de neige comme on en voit peu en hiver a sévi dans notre région.—Plusieurs reprennent les traîneaux

La tempête cause un accident mortel sur le C. N. R. près de Campbellton.— Une collision qui cause la mort d'un citoyen de Petit Rocher.

Une tempête de neige à la fin d'avril est une chose assez rare dans notre région. Cependant tel a été le cas mardi de cette semaine. La neige a tombé toute la journée en abondance poussée par le vent elle a formé en plusieurs endroits des amoncellements de neige de plusiurs pieds.

Dans la campagne plusieurs ont dû reprendre leurs traîneaux qu'ils avaient remisés depuil quelques semaines. Il est tombé environ un pied de neige et il était assez bizarre de voir hier matin, les marchands ouvrir un chemin à la porte de leur magasin, comme en plein mois de janvier, alors qu'il y a quelques jours la poussières des rues que soulevaient les automobiles commençait à incommoder les piétons.

COLLISION

On ne rapporte aucun accident dans la région pendant cette tempête, mais sur la côte près de Campbellton on rapporte qu'un convoi de fret du C. N. R. est venu en collision avec un autre convoi entrant dans une voie d'évitement à Eel River. La "van" de ce dernier train a été mise en miettes et Albert Doucet de Petit Rocher, employé sur ce train et dans la "van" au moment de l'accident, a été tué instantanément. La victime est âgée d'environ 40 ans et laisse une épouse et plusieurs enfants. On attribue cet accident à la tempête de neige et de vent qui sévissait alors dans cette région au moment de la collision.

LINDBERGH EST A QUEBEC

Il vole de New York à Québec pour apporter un serum pour son ami Floyd Bennett dangereusement malade à l'hôpital.

L'aviateur américain, Colonel Charles Lindbergh, vient d'ajouter un nouvel exploit à son histoire en volant de New York à Québec, mardi de cette semaine, en quatre heurs couvrant une distance de 500 milles.

Le but de ce voyage fut d'apporter un serum pour son ami Loyd Bennett, aviateur de renom, qui souffre actuellement d'une pneumonie à l'hôpital Jeffrey Hall de Québec. Bennett a contracté cette maladie après cette maladie après son arrivée à la Malbaie, apportant du secours aux aviateurs du Bremen.

Lindbergh est parti de New York mardi après-midi à 3.08 heures et il atterissaitè Québec, sur les Plaines d'Abraham à 6.50. Il devait atterrir à Montréal où l'attendait un train spécial. Mais sachant qu'une plus prompte arrivée pourrait sauver la vie à son ami Bennett, il piqua directement vers Québec, bravant la tempête de neige qui sévissait alors, volant au-dessus d'un terrain inconnu.

Un représentant de l'Institut Rockfeller de New York accompagnait l'as américain.

BENNETT EST MORT

Loyd Bennett, célèbre aviateur américain qui accompagnait Byrd dans la première envolée au Pôle Nord l'an dernier, est mort hier soir à l'hôpital Jeffrey Hall de Québec, des suites d'une pneumonie double. Il était âgé de 38 ans. Telle est la nouvelle transmise sur la radio hier soir.

SAINT-FRANÇOIS

Mardi le 18 avril, l'abbé Lambert se rendait à la mission de Connors pour bénir le mariage de Mlle Cécile Lévesque à M. Tommers Tobin.

Le 19 avril fut célébré en l'église de St. François le mariage de Mlle Lucienne Saindon, fille de M. Paul Saindon à M. Ernest Pelletier, fils de M. Monoré Pelletier. Les témoins étaient MM. Paul Saindon et Damase Pelletier. A ces nouveau époux nous offrons nos voeux de bonheur.

Sont nés à M. et Mme Vital et Mme Théodore Boucher et M. et Mme Cyrille Boucher, oncles et tante des enfants.

Au cours de leur voyage de noces, M. et Mme Onésime Gen-Bossé le 13 avril, deux fils jumeaux baptisés le même jour sous les noms de Lucien et Adrien. Parrain et marraine. M. Beau de Sanford Me. visitaient leurs parents de St. François, au commencement de la semaine.

ST.-BASILE, N. B.

M. B. A. Cyr de St-Basile est retournée chez elle après avoir passé une semaine en ville chez l'hon. J. E. Michaud, où elle rencontra plusieurs amies, et en visita quelques-unes, entre autres Mmes Aug. Bernier, T. Emmerson, L. A. Dugal, F. J. Rice, Mag Hébert, Lévite Cyr et J. Verret. Parmi des enfants qui l'intéressent et d'anciennes voisines dont elle garde toujours un heureux souvenir, elle fit un séjour des plus agréables.

REMERCIEMENTS

M. Léon Gagnon remercie cordialement toutes les personnes et les organisations qui lui ont manifesté de la sympathie à l'occasion de la mort de son épouse, par offrande de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, mes sages, visites et assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

M. J. McINTYRE DEMISSIONNE

M. J. E. McIntyre, représentant agricole pour le gouvernement provincial, depuis plusieurs années a résigné comme tel et quittera son poste le 1er mai.

Il est rumeur que M. McIntyre entrera au service fédéral des grains de semence avec M. Simard dont le bureau est à Sackville, malgré que quelques autres positions lui ont été offertes par des compagnies privées.

M. McIntyre était avantageusement connu dans les districts français de la province. Il a contribué largement à l'éducation et au relèvement de la classe agricole acadienne de notre province. Son départ sera certainement regretté de bon nombre de cultivateurs qui surent apprécier les efforts qu'il faisait pour améliorer leur sort.

Les femmes ne sont pas éligibles au Sénat

Ottawa, 24—. La Cour Suprême du Canada vient de décider que les femmes ne sont pas éligibles au Sénat. C'est le gouvernement fédéral qui lui avait demandé d'interpréter le mot "personne" dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Tous les juges du tribunal ont été unanimes pour rendre cette décision.

C'est le juge en chef M. Anglin qui a rédigé le jugement. Dans un rapport complémentaire le juge Mignault donne les raisons de sa décision. Le juge Duff a aussi exposé ses raisons dans un rapport.

L'ACTIF DE LA QUEBEC RUBBER A ETE VENDU

Nous apprenons aujourd'hui que Monsieur Nazaire Fortier, de Québec, a fait l'acquisition de l'actif complet de la Québec Rubber Company, dans l'intention de former une nouvelle compagnie qui s'occupera de la fabrication de pneus à Québec. Le prix d'achat est de $64,000.00.

La transaction a été faite jeudi, à l'enchère publique par l'entremise du bureau Morin, Barry, Côté et Marceau, de Québec.

GRAND SAULT

Est née le 18 courant, Marie, Mai, Yvonne, à M. et Mme Jos. L. Michaud. Parrain et marraine M. et Mme Adélard Caron de Edmunishore, N. B.

—"DEVOTION" grand événement artistique bientôt à l'affiche. Surveillez les annonces.

RIVIERE - BLEUE

Le 17 courant a été bénit dans l'église paroissiale le mariage de Mlle Lauré-Aimée Quenneville à M. Chs. Geo. Reid. De nombreux parents et amis assistaient à cette cérémonie.Les suivants étaient Mlle Lucienne Quenneville et M Flord Reid. Mlle Yvonne Chouinard portait le voile. Les témoins étaient MM. Arthur Quenneville et Joseph Héroux et les bouquetières Mlles Carmen Pelletier et Lucile Pelchat.

La musique fut fournie par Mlle Brune Héroux violoniste, accompagnée par Mlle Géraldine Aubut.

Un grand souper fut donné chez M. Arthur Quenneville. Les nouveaux époux sont partis en voyage à New-York.

RARES JUMEAUX

M. J. W. Hall d'Edmundston a fait l'acquisition il y a quelques semaines d'une superbe vache Jersey. A sa grande surprise cette vache a donné naissance ces jours derniers à des jumeaux, un mâle et une femelle. Ls deux bovins se portent très bien t sont très beaux à voir.

CABANO

NAISSAICES

Le 20 mars, est née à M. et Mme Albert Bouchard,marchand une fille baptisée sous les noms de Marie, Paule, Marielle. Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Bérubé, prop. de l'hôtel de Cabano.

Né le 1er avril et baptisé le 3 Albert, Yvon, enfant de M. et Mme Adélard Bérubé. Parrain M Omer Lévesque, marraine, Mlle Léopoldine Bérubé.

Née et baptisée le 8 avril, Marie, Gertrude, fille de M. et Mme Lévite Violette. Parrain et marraine, M. et Mme William Robichaud.

Le 8 avril, Marie Irma, Eugette, enfant de M. et Mme Sylvain Pinet. Parrain et marraine, M. et Mme Octave Bérubé.

Le 12 avril est née et aétébaptiséeMarie Blanche, Rita, enfant de M. et Mme Alex. Bernard. Parrain et marraine,M. Alphonse Bernard, oncle de l'enfant, et marraine, Mlle Marie-Blanche Ouellet.

Le 13, a été baptisé Joseph, Arthur, Yvon, enfant de M. et Mme Achille Laplante. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Beaupré.

Le 21, Marie, Thérèse, Rita, enfant de M. et Mme François Dubé. Parrain et marraine, M.et Mme Pierre Bouchard.

Né le 21 et baptisé le 22, Joseph, Albert, Gérard, enfant de M. et Mme Alexandre St-Onge. Parrain et marraine, M. et Mme Flavius Bérubé.

MARIAGES

Le 18 avril a été bénit le mariage de M. Gérard Tardif, boulanger, avec Mlle Lucienne Pelletier, fille de M. Ephrm Pelletier.

Après a cérémonie un somptueux déjeuner fut servi chez M. Pelletier; une cinquantaine d'invités y prirent part.

M. et Mme Tardif partirent le lendemain pour Québec, Plessisville et Montréal et ne sont pas encore de retour.

Le 11 avril a été bénit en l'église de Notre-Dame-du-Lac, le mariage de M. Charley Bérubé, fils de Mme Alfred Bérubé de Cabano, avec Mlle Gilberte Landry, fille de M. Antoine Landry. Les époux sont partis le même jour pour Québec,Montréal,Mont Joli et ne sont pas encore de retour.

Le même jour avait lieu ici le mariage de M. Eugène Sénéchal à Mlle Nathalie Bérubé, fille de M. William Bérubé. Après de jours passés au milieu de leurs parents M. et Mme Sénéchal sont partis en voyage.

Ont aussi été mariés à Edmundston, le 10 avril, M. Ludger Bérubé, fils de M. Charles Bérubé de Cabano à Mlle Domine Bérubé, fille de M. Joseph V. Bérubé.

Les nouveaux époux sont attendus à Cabano vers la fin de cette semaine.

A Squatteck, le 9 avril, a été bénit le mariage de M. William Bérubé de Cabano, à Mme A. Blanchet.

MALADES

Mlle Eva Latulippe qui a subi une très grave opération à l'Hôtel-Dieu de Québec, est, nous assure-t-on, hors de danger

Mme Albert Guérette qui est actuellement à l'Hôpital de Rivièredu-Loup est aussi en bonne voie de guérison.

M. et Mme J. M. Tardif, de Tardif & Bouchard Enr. ont aussi conduit à l'hôpital de Rivière-du-Loup, leurs deux enfants Réné et Rachel dont l'état de santé leur cause de graves inquiétudes.

DIVERS

De passage à Cabano la semaine dernière pour assister au mariage Tardif-Pelletier, M. et Mme Eloi Bélanger, Québec, M. Antoine Tardif, St-Louis, Mlle I. Pelletier et M. L. P. Pelletier, M. Geo. Pelletier, Vauban, M. Rosario Pelletier, Edmundston, Mlle Yolande et Carmen Dube de Notre-Dame du Lac, et M. Wilfrid Ouellet, garde-forestier de St-Louis du Ha! Ha! pour assister aux funérailles de Mme Léon Gagnon.